



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 mars 2021

Compte tenu de la pandémie et du respect de la distanciation le Conseil s'est tenu à la salle Michel Bouchet.

1. Acquisition foncière

Un grand chantier d'aménagement est envisagé route de Masseuil, rue du Plat d'Étain et des amorces de la rue de la Croix et celle des Vieux Champs. Pour faciliter le cheminement piéton entre le chemin du clos des lilas 1 et du chemin rural situé à l'arrière de bâtiments d'exploitation, il est proposé un alignement et un achat d'une bande de terrain. Le propriétaire contacté a donné son accord.

Le conseil accepte l'achat d'une parcelle d'environ 40 m² sur la base de 15 € le m², frais de bornage et de notaire à la charge de la commune.

2. Crédits destinés aux écoles

Pour le fonctionnement des écoles, le conseil alloue une somme de 83 € par élève en maternelle et de 95 € par élève en élémentaire auquel il faut ajouter 21 € par élève pour les sorties scolaires et une somme de 1 100 € pour le déplacement à la piscine.

3. Destruction des frelons asiatiques

Pour que les habitants puissent bénéficier d'un tarif de 97 €, la commune doit verser une somme de 200 € pour l'adhésion à la Fédération Départementale des groupements de défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne. Le conseil vote les crédits nécessaires.

4. Personnel municipal

Un agent avait bénéficié d'une promotion interne lui permettant de passer agent de maîtrise. Compte tenu du peu d'années restantes, cet agent n'a aucun intérêt à conserver cette promotion et a demandé à rester sur son poste d'ATSEM Principal 1^{re} classe. Le conseil qui avait antérieurement voté la création du poste d'agent de maîtrise décide de supprimer ce poste et de recréer le poste souhaité.

5. Questions diverses

Campagne de vaccination : un centre a été ouvert à l'espace Jean Dousset à Neuville. Chaque commune a dû envoyer à la communauté de communes du Haut-Poitou (CCHP) la liste des personnes de 75 ans et plus. Un questionnaire a été envoyé à toutes ces personnes pour obtenir les renseignements demandés. Des personnels de santé à la retraite et une élue se sont portées volontaires pour assurer les permanences.

Distribution de paniers garnis : le CCAS a décidé d'offrir un panier garni à base de produits locaux à chaque famille de 75 ans et plus car aucune réunion festive n'est possible. Chaque famille a été contactée et devait donner sa réponse. Les membres du CCAS feront une permanence en mairie le 2 avril de 9h00 à 17h00.

Retour d'enquêtes : 1 200 questionnaires ont été distribués avec le bulletin, 125 réponses ont été renvoyées. Le dépouillement sera effectué pour une prochaine présentation.

Meeting européen : il devait avoir lieu à Bienvenida en Espagne. Il sera reporté en 2022 suite à la pandémie.

Sorties scolaires : il n'y aura pas de sorties scolaires cette année. L'équipe enseignante de Puy-Lonchard a décidé de faire découvrir le patrimoine de Cissé aux enfants avec la participation des élus.